



PRÉFET DU RHÔNE

**Direction Départementale des Territoires  
du Rhône**

Lyon, le

**17 AVR. 2014**

*Service Eau et Nature*

*Mission Guichet Unique et Politique de Contrôle*

**PREFECTURE DU RHONE  
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES  
DU RHONE - SERVICE EAU ET NATURE**

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

Le préfet de la région Rhône-Alpes, préfet du Rhône informe le public de l'ouverture d'une enquête publique portant sur la demande d'autorisation au titre des articles L 214-1 à 6 du code de l'environnement du Syndicat Mixte d'Eau Potable Saône Turdine relative à la régularisation des rejets en Saône de l'eau captée dans le puits n°13 du champ captant de QUINCIEUX.

L'enquête se déroulera pendant 1 mois, du 12 mai au 13 juin 2014 inclus.

A l'issue de l'enquête publique, le préfet du Rhône est l'autorité compétente pour statuer sur la demande d'autorisation.

Mme Isabelle VASTRA-BEGUE, chargée d'étude en environnement, désignée en qualité de commissaire-enquêteur, se tiendra à la disposition du public en mairie de QUINCIEUX aux dates et heures suivantes :

Le 12 mai 2014	De 9h à 12h
Le 31 mai 2014	De 9h à 12h
Le 3 juin 2014	De 15h30 à 17h30
Le 13 juin 2014	De 9h à 12h

M. Michel CORRENOZ, ingénieur chimiste-consultant en gestion et valorisation des déchets est désigné en qualité de suppléant.

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du dossier en mairie précitée aux jours et heures d'ouverture au public.

Des informations sur le projet peuvent être demandées au président du syndicat, M. Jean ETIENNE au n° 04.74.67.25.40 ou par courriel à l'adresse : [smsaoneturdine@wanadoo.fr](mailto:smsaoneturdine@wanadoo.fr).

Les observations formulées devront être consignées sur le registre d'enquête ouvert à cet effet en mairie désignée, ou être adressées par écrit à l'attention du commissaire-enquêteur, au siège de l'enquête fixé à la mairie de QUINCIEUX.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront consultables pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, en mairie précitée, à la direction départementale des territoires du Rhône- service eau et nature, et sur le site internet des services de l'Etat dans le Rhône : [www.rhone.gouv.fr](http://www.rhone.gouv.fr)

Pour le directeur départemental  
le chef de service

**Laurent GARIPUY**